

# Les anciens auditoire<sup>1</sup> et prison de Lignéres-la-Doucelle

Par Christian FERAULT

Il y a plusieurs dizaines d'années, on entendait encore évoquer la « prison de Lignéres », mais le départ de nos plus Anciens réduit progressivement les chances d'en parler. Et beaucoup des « plus Jeunes » semblent tout en ignorer. C'est la raison de cet article.

Quelles sont les sources ?

La « prison » est évoquée sans détails par plusieurs historiens et un instituteur.

Restent exploitables pour analyse les écrits de l'abbé Angot – comme souvent – et les cartes postales anciennes, c'est-à-dire celles datant du début des années 1900 et longtemps utilisées pour la correspondance.

Que nous a écrit l'auteur du célèbre « Dictionnaire de la Mayenne » ?

*« Un poste de gabelle était établi à Lignéres, 1632, 1639 ».*

*« Féodalité : la seigneurie paroissiale était attachée à la terre de Resné, mais la justice, exercée par un bailli et un procureur fiscal, avait son siège à l'auditoire du bourg de Lignéres, gros pavillon aux murs épais d'un mètre, dont le premier étage servait de prison ».* [C'est nous qui soulignons].

Il poursuit : *« Claude Forton, concierge, fut tué en 1627 par des prisonniers qui s'évadèrent, mais furent repris et écartelés le 20 septembre 1627. Des avocats se faisaient recevoir à ce siège.*

*Un carcan était fixé à une maison face à l'église ; le gibet était sur la route de Ciral ».*

On ne plaisantait pas, alors, sur les sanctions, rapidement exécutées, ni avec l'exhibition des instruments de supplice.

Comme le carcan était « face à l'église », son emplacement est facile à situer approximativement. Quant au gibet « sur la route de Ciral », c'est plus compliqué en raison de constructions remontant aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (la plupart des maisons).

Ailleurs, l'abbé Angot évoque le marché dont *« les halles, détruites au commencement du XIX<sup>e</sup>, étaient au-devant de l'auditoire ».*

Que nous apportent les anciennes cartes postales ?

Nous disposons de quatre vues, prises par des photographes différents : Alliaume (Laval), E. Barbé, A. Blanc-Dupont (Pré-en-Pail) et Davoust (Pré-en-Pail).

---

<sup>1</sup> Le terme « auditoire » s'inscrit dans la justice seigneuriale de l'Ancien Régime, qui était la base de l'organisation judiciaire dans tout le royaume de France, avec 20 à 30 000 cours sur le territoire.

Au sein du village, cette justice a une importance primordiale : elle arbitre les conflits entre paysans et entre ceux-ci et les seigneurs.

Le seigneur (à Lignéres, celui de Resné) était tenu de posséder un auditoire où il rendait la justice et une prison avec geôlier, ensemble dont le bon état devait être maintenu.

Supprimée à la Révolution, cette justice de proximité a été remplacée par les justices de paix, au chef-lieu de canton et ce, jusqu'en 1958.

Trois présentent l'enfilade de la rue des Vieux-Métiers actuelle : la prison est bien visible à partir de la place et de l'arrière de l'église (1), la seconde montre nettement la rue, le calvaire en fond et la partie du bâtiment face à la route de Carrouges (2), la troisième donne beaucoup de détails (3) : elle est intitulée « La Place du Marché », c'est-à-dire celle citée par l'abbé Angot avec ses halles détruites et sa situation « au-devant de l'auditoire ». [Jusqu'à quelle époque ce marché s'est-il tenu en ce lieu avant que de migrer vers le côté sud de l'église ? aucune

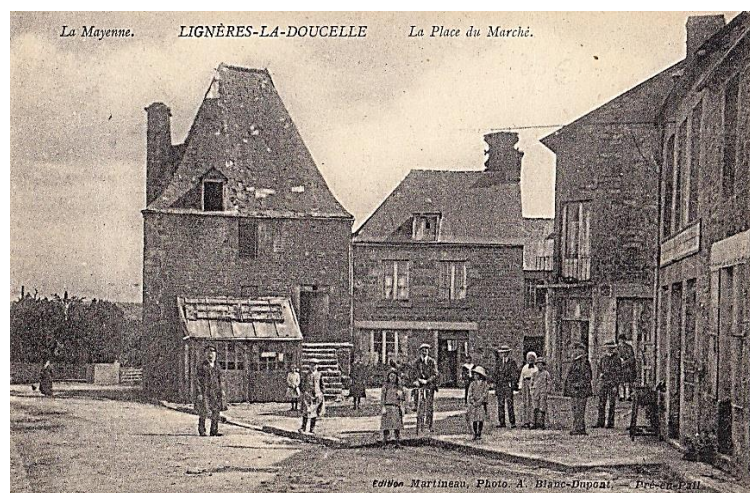


(1)



(2)

référence ne le mentionne].



(3)

On y voit de près un bâtiment accolé à la maison en pierre de la famille Houdou [toit remanié depuis (5)] – le terme « pavillon » est bien choisi –, imposant et paraissant fort ancien, s'avancant jusqu'au niveau du trottoir et composé de trois niveaux : un premier surélevé – auquel on accédait par un escalier de pierre conséquent se terminant par un palier du même matériau –, peut-être sur la ou le(s) geôle(s) et/ou des caves, un second avec une petite fenêtre et un grenier comportant une fenêtre avancée, permettant sans doute d'y monter et stocker des produits et marchandises. Ce grenier est très imposant par son toit d'ardoises très haut, assez effilé et avec une pente faible à son départ. Il est accompagné d'une cheminée monumentale, côté route de Carrouges. Cet ensemble touchait la maison Houdou (ou plutôt l'inverse).

A voir l'état délabré du toit et l'absence d'huisseries, on peut légitimement penser que ce bâtiment a dû cesser d'être occupé à la Révolution (cf. article sur la « Géographie historique... »)... Marché qui ne remontait qu'à 120 ans environ lors de la prise de vue. [Il s'est passé presque autant de temps depuis !].



Enfin, un genre d'atelier accolé, probablement beaucoup plus tard vus sa situation et son état, occupait au début du siècle dernier une partie de l'avant du bâtiment qu'il masquait [une construction sommaire de ce type, avec grenier, a longtemps servi de magasin de vente de sabots et galoches, tenu par Alfred Chesneau qui l'ouvrait les vendredis et dimanches. Elle garnissait l'angle de la route de Carrouges situé en face et était appuyée contre la première maison. Sa disparition remonte aux années 1970. Beaucoup s'en souviennent].

Une quatrième carte montrant l'arrivée à Lignièrès par la route de Carrouges permet de situer à sa gauche le bâtiment et de préciser la curieuse forme de son toit (4). Une photographie de 2017 (5) montre l'état actuel des lieux.



(4)



(5)

Nous ne disposons d'aucune vue de l'arrière en « montant au bourg » et c'est bien dommage.

Quelles étaient les mensurations de ce bâtiment ? On les obtient approximativement par l'observation de traces au sol et la mesure de la maison de la famille Houdou, laquelle n'a guère changé.

Sa largeur était comprise entre 7 m et 7,65 m et sa longueur ne dépassait pas 9,5 m face à la « Place du marché » et 7,80 m à l'arrière (sauf s'il y avait empiètement sur le voisinage). En prenant des valeurs de travail de 7,50 et 8,50, la surface devait atteindre 64 m<sup>2</sup> environ desquels il faudrait déduire les « murs épais d'un mètre » (et moins en-dessus) décrits par l'abbé Angot. Si l'épaisseur correspondait bien à la réalité, on obtient une surface de 35 m<sup>2</sup> pour l'auditoire, un peu plus pour la prison et sans doute assez peu pour le grenier compte tenu de la forme de son toit.

Les prisonniers devaient être serrés... L'abbé Angot en évoque plusieurs sans nous permettre d'évaluer un effectif. Le geôlier vivait-il au grenier, dans un coin de l'auditoire ?

Ils subissaient là les avanies de ces époques (qui ont persisté bien après...) et l'on dispose encore de pièces remarquables que sont les boulets (6) qu'ils devaient traîner sur place et/ou ailleurs ?

Il est probable, si ce n'est certain, que le « poste de gabelle » se trouvait alors aussi en ce lieu.



(6)

Quand ce bâtiment a-t-il été démoli ?

C'est un grand mystère. J'ai souvent posé, il y a longtemps, la question à des Anciens qui n'en avaient pas le souvenir.

Ce qui est sûr, c'est que la « prison » existait encore, grâce à mes sources, autour des années 1910 et que son souvenir a longtemps persisté dans les conversations.

Après la dernière Guerre, elle n'était plus là et le lieu servait de stockage aux outils agricoles de l'époque que réparait Monsieur Houdou.

Il est vraisemblable qu'elle ait disparu dans l'Entre-Deux-Guerres, et que ses matériaux récupérés aient servi à quelque construction à Lignièrès ou ailleurs.

Ces lignes permettront peut-être d'obtenir ce renseignement que l'on a cherché en vain...

\*\*\*

Lignièrès-la-Doucelle a ainsi abrité un auditoire et une prison sous l'Ancien Régime, ce qui était « normal », à une époque où l'on ne badinait pas avec le droit des seigneurs proches ou plus éloignés et du Roi.

Les sanctions tombaient, à tort ou à raison, avec une justice expéditive et souvent cruelle dans ses applications.

En passant – comme des dizaines de milliers de Lignièrois durant les derniers siècles devant le lieu de cet ancien bâtiment –, j'ai souvent une pensée pour celles et ceux qui y ont été incarcérés et ont dû beaucoup souffrir dans le dénuement, la misère et face à l'arbitraire des gardiens d'alors.

Un endroit et des spéculations sans doute propices à l'élaboration d'un roman...

\*\*\*

*Les clichés de lieux et d'objets proviennent de la collection de Christian et Madina Ferault.*

\*\*\*